

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°24 du 26/09/2001 - 1 page

Grandes Cultures

colza

Stades : de cotylédons (secteurs longtemps sans pluie de la plaine dijonnaise) à 5-6 feuilles pour les premières levées, avec des levées parfois échelonnées (Yonne). Dans l'ensemble les situations à 3-5 feuilles sont le plus fréquemment observées.

Ravageurs

Pour l'essentiel, les pièges capturent surtout des adultes de **tenthrède** de la rave, bien qu'en baisse très sensible. Les premières larves commencent à être observées. Quelques **grosses altises**, en nombre limité, sont capturées en val de Saône. Un **charançon du bourgeon terminal** a été noté à Authume (39). Les **pucerons** restent quasi-absents.

Les **limaces** restent actives et sont à surveiller, notamment en situations encore peu développées.

▪*Aucune intervention insecticide n'est actuellement nécessaire : les parcelles ont généralement dépassé le stade de sensibilité aux morsures d'altises. Les larves de tenthrède sont à surveiller mais ce ravageur ne nécessite en général un traitement que de façon très ponctuelle et exceptionnelle, en cas de forte population sur une culture peu développée.*

Maladies

La présence de taches de **mildiou** est souvent notée sur cotylédons ou jeunes feuilles. Quelques rares macules foliaires de **phoma** peuvent aussi être observées dans certaines parcelles. Les projections de spores n'ont pas encore commencé dans le piège suivi à Beaune (21), quelques premières spores sont notées dans celui de Coulanges les Nevers (58).

Rappelons quelques points à prendre en compte pour la gestion du risque phoma :

La base de la protection reste le choix d'une variété très peu sensible ou peu sensible, une nuisibilité de la maladie n'apparaissant généralement en essais que sur variétés sensibles.

Quelques sensibilités variétales

(source CETIOM)

-variétés TPS : Aviso, Canary, Columbus, Pollen, Zenith..

-variétés PS : Capitol, Eliot, Twister...

-variétés S : Pronto, Bristol...

Le type de sol est, lui aussi, déterminant pour le risque, les sols de limon hydromorphes présentent plus de risques.

La date de levée est également importante : les levées tardives se trouvent à un stade moins développé, donc plus sensible, au moment des pics de projection des spores ; à l'inverse, les élongations avant l'hiver accroissent la sensibilité des plantes.

Par ailleurs, le retour fréquent du colza dans la rotation, les techniques culturales simplifiées sont autant d'éléments d'accroissement du risque.

▪*Dans les conditions de Bourgogne et Franche-Comté, seules les situations cumulant les facteurs favorables au phoma (variété sensible, limon froid, stade inférieur à 5-6 feuilles et conditions peu poussantes lors des contaminations) peuvent justifier une protection. Ces situations restent exceptionnelles.*

céréales

Traitement des semences et sécurité de l'applicateur

La réalisation des traitements de semences à la ferme reste une pratique encore largement répandue. La manipulation des produits de traitement de semences doit faire l'objet de la même vigilance que celle des produits utilisés pour les traitements en végétation.

Un certain nombre de précautions doivent être respectées :

-l'opération est à réaliser de préférence sous un hangar ouvert plutôt que dans un espace clos ;

-le port des équipements de protection est nécessaire ; gants, masque, lunettes et vêtements de protection permettent d'assurer une certaine sécurité à l'utilisateur.

De la même façon que pour les autres produits phytosanitaires, les emballages des produits de traitement des semences doivent être correctement rincés et les eaux de rinçage épandues de façon à éviter tout entrainement vers les nappes ou les eaux superficielles(cours d'eau, plan d'eau, égouts...). Ces emballages ne doivent pas être brûlés. On les conservera à l'abri de la pluie jusqu'à la prochaine collecte.

▶ **Colza**
Situation ravageurs.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 380 F.

